

◆ **RIP / ADP** : Face à ce qu'ils dénoncent comme un déficit de communication du gouvernement, les parlementaires qui ont engagé la procédure de référendum d'initiative partagée (RIP) sur la privatisation d'ADP ont décidé de "se payer" des spots d'information à la radio. Quelque 924 000 soutiens à un RIP sur la privatisation d'Aéroports de Paris avaient été enregistrés par le Conseil constitutionnel à la date du 6 novembre (cf. BQ du 07/11/2019). "C'est énorme", a commenté hier le Premier secrétaire du PS Olivier FAURE, "avec un gouvernement qui a tout fait pour que l'information ne circule pas" et un dispositif techniquement "compliqué". M. FAURE, qui participait à une conférence de presse au Sénat avec des parlementaires socialistes, communistes, LFI et écologistes, s'attend à ce que le seuil du million de soutiens soit franchi d'ici à la fin de l'année ou au début 2020. Mme Eliane ASSASSI, présidente du groupe CRCE Sénat, a indiqué qu'un rendez-vous allait être demandé au chef de l'Etat Emmanuel MACRON. "Il nous semble justifié que le président de la République accepte la mise œuvre de ce RIP", alors que ce dernier s'est prononcé pour l'abaissement du seuil requis (de 10 % du corps électoral à un million d'électeurs). Mais pour la sénatrice, "une des mesures les plus urgentes" est le développement de "moyens d'informations" pour faire connaître la procédure. Des spots radio sont ainsi en préparation, qui devraient être diffusés sur France Bleu et franceinfo. Ils seront financés par les 248 parlementaires qui l'ont initiée.